

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 8

Artikel: Allô la ville : ici, la campagne : un manège enchanté : complément d'une exploitation agricole

Autor: Bastardot, Yv.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE

Le monde du travail

Un manège enchanté Complément d'une exploitation agricole

LE MANÈGE ENCHANTE
DE GRANDVAUX

Sur les hauts de Grandvaux, à 12 kilomètres de Lausanne, dans un de ces coins de pays d'où l'œil embrasse son content de lac et de ciel bleu, une ferme cosquée et accueillante, La Blondettaz.

C'est là qu'habite la famille Viredaz, agriculteurs. Trois enfants : un fils de 24 ans, marié et travaillant au dehors ; son frère jumeau, occupé sur l'exploitation familiale et une sœur cadette, encore écolière.

Le domaine de 32 poses vaudoises est spécialisé dans la production céréalière et l'élevage bovin. Enfin, une halle d'engraisement de plus de 4000 volailles est source d'un gain complémentaire bienvenu. La ferme aurait gardé sa forme d'exploitation traditionnelle s'il n'y avait eu à l'écurie deux chevaux auxquels on était terriblement attaché. Or, leur utilité devant de moins en moins évidente à la suite de la mécanisation imposée par le progrès, la famille chercha une solution qui permettrait de conserver ces fidèles compagnons. C'est alors qu'un frère de Mme Viredaz, exploitant un manège en France, suggéra d'en ouvrir un à la Blondettaz.

Comme à la ferme, on aimait les enfants, c'est à eux que l'on pensa en faisant l'acquisition de trois poneys. Et le manège allait devenir un monde enchanté à la mesure de Tom Pouce.

UN VRAI RANCH,
UN VRAI BAR...

Avec les moyens du bord, M. Viredaz, excellent menuisier à ses heures, transforma la grange à pont en un vrai ranch avec tribune où les cavaliers en herbe caracolent dans un Far West de rêve.

Tous les ruraux et locaux annexes disponibles furent eux aussi consacrés au manège : une ancienne étable à porcs désaffectée devint un adorable mini bar à lait, boisé et meublé dans le style « Banche Neige et les sept nains ».

Au dehors, dans une vaste prairie, un parcours herbeux permet aux petits cavaliers de savourer au grand air les joies du sport équestre. Toujours accompagnés par des personnes compétentes et sous l'œil vigilant de M. Viredaz qui suit en permanence les ébats de sa jeune clientèle, les enfants s'adonnent ainsi sans danger à un sport des plus salutaires. Rapidement le manège fut connu et imposa de nouveaux aménagements. L'effectif des montures augmenta et aujourd'hui douze poneys et deux chevaux sont à la disposition des amateurs. L'emplacement d'un ancien poulailler fut transformé en aire de jeux, avec balançoires et autres engins récréatifs.

UNE BUVETTE
SOUS LES OMBRAGES

Les adultes accompagnants ne furent pas oubliés dans ce programme de loisirs. Tout autour de la ferme, sous de merveilleuses frondaisons, tables et chaises sont aménagées à leur intention. Et, soucieuse de satisfaire au mieux sa clientèle, la famille Viredaz se mit au bénéfice d'une patente de tenancier de tea-room après avoir suivi les cours indispensables à son obtention.

Puis une buvette, née elle aussi des mains de M. Viredaz, permit à l'hôte de servir boissons chaudes ou froides.

Le manège est ouvert quatre après-midi par semaine : mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 18 heures et ceci pendant neuf mois de l'année. De décembre à février, le manège cesse son exploitation pour laisser aux propriétaires le temps de faire les indispensables travaux d'entretien et d'amélioration.

Entre les après-midis d'ouverture, les amateurs de promenades en forêt peuvent sur demande obtenir une monture pour un parcours d'une heure hors du manège, sortie qui se fait toujours en compagnie d'une personne qualifiée.

L'ORGANISATION FAMILIALE

M. et Mme Viredaz ont désormais organisé leur vie tant familiale que professionnelle en fonction de leur activité complémentaire. Une jeune fille du village, passionnée d'équitation, travaille à plein temps à la Blon-

detta. Elle s'occupe journalièrement des animaux et seconde M. Viredaz auprès de la jeune clientèle. Pendant la période des gros travaux agricoles accaparant le chef de l'exploitation, elle le décharge au mieux de ses activités au manège.

Mme Viredaz pour sa part assume avec son aide de ménage l'exploitation de la buvette. Quant à sa fille Jacqueline, elle s'occupe entre ses heures d'école des poneys et particulièrement du dressage des animaux nés à la ferme. Et ceci dans toutes les règles de l'art, après avoir suivi des cours spécialisés dans le manège de son oncle.

MADAME VIREDAZ NOUS DIT :

« Malgré tout le travail que m'impose le manège — exploitation de la buvette, entretien des abords de la maison, des pelouses et des parterres fleuris — cette activité me plaît beaucoup.

Certains après-midis de beau temps, nous avons souvent une certaine d'effluents qui défilent ici avec leur famille et j'apprécie le va-et-vient autour de notre maison, autrefois bien isolée.

Des mamans accompagnent leurs enfants à la Blondettaz et y passent la journée ou l'après-midi. Elles profitent alors de me demander des conseils de jardinage ou d'évoquer un problème qui leur tient à cœur. J'estime que ces contacts ville-campagne sont infiniment bénéfiques, tout comme cette révélation de la vie rurale pour ces petits citadins.

En plus de notre clientèle habituelle, nous voyons arriver des classes en course d'école qui choisissent pour but notre manège et y passent la journée. Ou combinent leur passage ici avec une excursion à la Tour de Gourze, toute proche. Sur demande, je prépare pour ces enfants un potage bienvenu après des heures de plein air.

Tous les jeudis matin, un groupe d'enfants handicapés de 8 à 12 ans nous arrivent de Lausanne avec des moniteurs. Et c'est extraordinaire de constater le comportement de ces jeunes qui découvrent sur nos poneys une autonomie inconnue habituellement. Et leurs accompagnants sont unanimes à reconnaître la valeur pédagogique et curative de ce sport. »

DEMAIN, LE MANÈGE...

Actuellement, il est un complément bienvenu de l'exploitation. Mais lorsque le fils de la maison reprendra le domaine, les parents entendent consacrer tout leur temps au manège qui deviendra leur moyen d'existence. Il faudra alors compléter l'équipement d'accueil et déjà on songe à la construction d'un tea-room, proche du manège, face au lac et au milieu de la verdure.

Mais pour l'heure, la Blondettaz est ce royaume de l'enfance où de vrais poneys se sont substitués aux chevaux de bois de nos manèges d'autant. Un monde enchanté où sur une monture à sa taille, on chevauche vers le chemin des rêves.

Yv. Bastardot.



Les Livres

Voici quelques nouveaux titres de livres concernant la femme, parus en 1971 ou 1972. Cette bibliographie n'est pas critique : nous vous livrons des noms d'auteurs, titres et éditeurs (entre parenthèses).

GÉNÉRALITÉS (questions morales, psychologiques et sociales)

Botchkareva E. et Lioubimova S., Femmes du monde nouveau (Moscou, Editions du Progrès).

Chombard de Laupe P. H., Images de la culture (Petite Bibliothèque, Payot).

Collange Christiane, Madame et le Bonheur (Editions Tchou).

Decaux Alain, Histoire des Françaises (Tome I : La Soumission), (ibairie académique Perrin).

Dufour H., La femme buissonnière (Pauvert, dépôt Hachette).

Fournier C., Printemps pour les mal-aimés (Editions S.O.S.).

Garnier C., A chances égales. Des femmes qui ont résolu d'étonner (Hachette).

Greer G., La femme unique (Lafont).

Grégoire Mérie, Le métier de femme (Plon) (réédition).

— Les cris de la vie (Tchou, dépôt Hachette).

Guilty Sacha, Les femmes et l'amour (Atlanta, Kontich, Belgique).

König René, Sociologue de la mode (Petite bibliothèque Payot).

Larteguy Jean, Lettre ouverte aux bonnes femmes (Editions Albin Michel).

Maller N., Prisonnier du sexe (Laffont).

Mauduit J., La révolte des femmes. Après les Etats généraux de « Elle ». (Favard).

Mesnil-Gréte Simone, La femme et son métier (Grasset).

Pecharde L. et Boudy Y., La réussite de la femme (Ed. Denoël).

Portnoy H., La femme aujourd'hui (Collection Marabout-Service).

Sullerot Evelynne, La femme dans le monde moderne (Hachette).

— Droit de regard (Collection femmes, Gonthier).

Trobisch I., Pour mieux comprendre votre femme (Baden-Baden, Trobisch).

Vilar Esther, L'homme subjugué (Stock).

XXX, le livre de l'oppression des femmes (poche-club, Editions Pierre Belfond).

LA SUISSE
PORTRAIT DE LA JEUNESSE

C'est le titre d'un petit livre qui vient de paraître. Il contient le résultat détaillé d'une enquête représentative effectuée auprès de 1000 jeunes gens et jeunes filles de 15 à 25 ans. Ce sondage a été réalisé avec les méthodes scientifiques les plus récentes par l'Institut de recherches économiques et sociales à Lausanne, sur mandat de La Suisse, sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents à Lausanne et La Suisse Générale, compagnie anonyme d'assurances à Zurich.

Dans le cadre de cette étude, l'accent a été mis sur les données statistiques et socio-démographiques, la formation scolaire, professionnelle et universitaire, l'allure physique des jeunes (coupe de cheveux et tenue vestimentaire), l'attitude face à la vie (société, parents, travail, propriété, but de l'existence, mariage et famille — union conjugale, union libre, enfants, vie professionnelle de l'épouse), le succès et la carrière, la profession et le choix de celle-ci, les violons d'Ingres et le sport, l'argent de poche et les biens personnels.

Le petit livre intitulé « La Suisse. Portrait de la jeunesse » constitue un document d'autant plus intéressant qu'il remet sérieusement en question bien des préjugés envers la jeunesse. Il peut être obtenu sur simple demande adressée à La Suisse, 13, avenue de Rumine à Lausanne.

LOTÉRIE ROMANDE

100 000

7 OCTOBRE

C. Antonin

LE 24 SEPTEMBRE

LES FEMMES DOIVENT ALLER VOTER !

L'objet du scrutin pose une question de principe qui ne peut, qui ne doit pas les laisser indifférentes.

L'employée de banque

En 1969, les femmes représentaient déjà 34,2 % de tout le personnel bancaire de la Suisse. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis. La division du travail de plus en plus poussée, le développement de l'automatisation ainsi que la diversification des services offerts ont créé toute une série de métiers bancaires nouveaux ou complémentaires pouvant être exercés aussi bien par des femmes que par des hommes, ou correspondant même particulièrement bien aux aptitudes féminines.

APTITUDES REQUISES

Bonnes instruction générale. Excellente présentation. Méthode, minutie, conscience professionnelle, ordre et intelligence.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir terminé sa scolarité.

Age minimum : 16 ans.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Grandes banques

Premier semestre : Travaux généraux de bureau, portefeuille.

Deuxième semestre : Caisse, change, dépôts d'épargne.

Troisième semestre : Coupons, titres et bourse.

Quatrième semestre : Correspondance, service des changes.

Cinquième semestre : Comptabilité.

Sixième semestre : Contentieux (y compris poursuites), services des crédits, services hypothécaire et documentaire.

Autres banques

Première année : Expédition, classement, contrôle, correspondance.

Deuxième année : Comptabilité, chèques postaux, service des titres, coupons et bourse.

Troisième année : Changes, service des crédits, caisse et portefeuille.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : elle est supérieure à l'offre, vu qu'il y a pénurie de personnel qualifié.

Perspectives d'avenir : dans le domaine de la banque, il y a hiérarchie et plusieurs classes de traitement. Avec le temps et l'expérience, l'employée de banque gravit régulièrement les échelons. Elle peut également se spécialiser en étant caissière, hôtesse à l'information, correspondanciériste, analyste financière, programmeuse, assistante en publicité, cambiste, traductrice ou, d'une manière générale, collaboratrice spécialisée dans divers secteurs bancaires. Au surplus, des femmes font maintenant partie de la direction de certaines banques.

Syndicat défendant la profession : l'ASEB (Association suisse des Employés de banque).

L'offre : une profession variée et stable, très féminine aussi, dans une ambiance « sélect ».

CONDITION DE TRAVAIL

Horaires : 44 heures par semaine. Et, la plupart du temps, semaine de cinq jours.

Congés : au minimum, trois semaines par an. Après 45 ans, quatre semaines et, après 55 ans, cinq semaines.

Salaires : au minimum, environ 15 000 francs par an. Augmentations illimitées...

Avantages sociaux : assurance-accidents pendant l'apprentissage. Puis l'appartenance à la Caisse des Employés de banque est facultative.